**DECLARATION DU MALI A L’EXAMEN DU RAPPORT DU CAMEROUN**

**AU TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

(Mercredi 16 mai 2018, 9h00 – 12h30)

Temps de parole : 1min 25s

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Vice-Président,

Le Mali souhaite une cordiale bienvenue à la Délégation du Cameroun et lui adresse ses félicitations pour la présentation de son rapport national.

Le Mali salue les efforts consentis par le Cameroun pour mettre en œuvre les recommandations issues du précédent examen.

A cet égard, le Mali note avec satisfaction, la ratification des Conventions de l’OIT sur les Consultations Tripartites, et sur la sécurité et la santé des travailleurs, ainsi que l’Accord de Paris sur le Climat.

Le Mali salue aussi l’adoption d’un Code Pénal, qui internalise les dispositions internationales relatives à l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, aux droits de l’enfant et à la lutte contre la corruption.

Dans un esprit constructif, le Mali adresse au Cameroun les recommandations suivantes :

1. Poursuivre son programme de renforcement des capacités de l’État et

des acteurs de la société civile en ce qui concerne les droits de l’homme ;

1. Soutenir et accentuer ses efforts de promotion des droits des femmes en veillant particulièrement à assurer l’égalité des chances sur le marché du travail.

Le Mali souhaite plein succès au Cameroun.

Je vous remercie.